

D.U de TOXICOLOGIE MÉDICALE : Option Urgences Toxicologiques

Responsable Universitaire : Professeur N. FRANCHITTO

Durée : 1 an

Accès :

Formation initiale :

- Étudiants de 3^{ème} cycle (DES – DESC) en médecine (dans les spécialités suivantes : Médecine Générale, Médecine d’Urgence, Psychiatrie, Pédiatrie, Médecine du Travail, Anesthésie),
- Étudiants de 3^{ème} en Pharmacie.

Formation continue :

- Docteur en médecine titulaire d’un diplôme français ou de l’Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Docteur en pharmacie titulaire d’un diplôme français ou de l’Union Européenne.

Critères de sélection :

CV et lettre de motivation mentionnant l’implication clinique ou d’enseignement ou de recherche en lien avec la Toxicologie + copie(s) diplôme(s) permettant l’accès au DU demandée(s)

Nombre de places limité à 20

Objectifs pédagogiques :

Le but principal de cet enseignement est de permettre aux apprenants de poser un diagnostic d’intoxication et de savoir proposer une prise en charge spécialisée incluant la gestion de la phase pré-hospitalière, l’orientation à partir du lieu de l’intoxication, les règles d’orientation et de tri en cas d’intoxication collective, de hiérarchiser la prise en charge pour une orientation fluide vers les plateaux techniques spécialisés en fonction de la nature du toxique. Pour cela, des objectifs plus spécifiques sont enseignés :

- Connaître les bases théoriques de la toxicologie
- Savoir diagnostiquer une intoxication aiguë
- Connaître les conséquences à moyen et long terme d’une intoxication aiguë
- Connaître les conduites à tenir thérapeutiques des intoxications aiguës
- Savoir utiliser les antidotes et planifier leur indication
- Etre capable de renseigner un dossier de toxicovigilance en cas d’intoxication dont la déclaration est obligatoire (Saturnisme, Intoxication au Monoxyde de Carbone, Intoxication Collective ou professionnelle)
- Connaître les interlocuteurs de la toxicovigilance et leur articulation (Institut National de Veille Sanitaire, Agence Régionale de la Santé, Ingénieurs Environnementaux, Directions Territoriales Départementales)

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Contrôle des connaissances – Evaluation :

MODALITES d’EVALUATION des acquis du DU*
Examen final écrit
Mémoire de fin de DU avec soutenance orale
Validation de stage

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Montant des inscriptions en formation initiale par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 1 300 euros

Renseignements :

Mme CORIOLAN Sandrine

CHU Purpan - Pavillon Louis Lareng – 1^{er} étage – Place du Dr Baylac – 31059 Toulouse cedex 9

Tel : 05 67 69 16 60 – Fax : 05 67 69 16 69 - E-mail : cap.sec@chu-toulouse.fr